



LISTE DES PIÈCES POUR UNE ENTRÉE DE CHAMP AU REPERTOIRE DES MÉTIERS D'UNE SOCIÉTÉ COMMERCIALE

- 2 exemplaires du procès-verbal de l'assemblée générale de la décision de modification de l'objet
- Exemplaire du journal d'annonces légales ou copie de la demande de publication comportant le nom du journal et la date de parution
- Extrait K bis de moins de 3 mois (à jour des formalités précédentes)
- 2 exemplaires des statuts modifiés
- Copie de la Pièce d'identité en cours de validité + original
- Attestation sur l'honneur de non-condamnation
- Carte d'assuré social (si gérant majoritaire)
- Copie des diplômes, des certificats de travail et certificats nécessaire à l'exercice de l'activité
- Déclaration de qualification
- 2 copies de l'Attestation Formation Hygiène pour les activités de l'alimentation
- 2 copies Permis d'exploitation pour la vente de boissons
- Bail commercial établi au nom de la société ou titre de propriété ou contrat de domiciliation (pour les sociétés de domiciliation) ou Notification de la demande d'autorisation au bailleur et son accord (si le siège est dans un local d'habitation)
- Si mandataire : 2 pouvoirs + 2 copies de la pièce d'identité + original

N.B. : Vous munir de vos copies

FRAIS

- CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT :
 - REGISSEUR DES RECETTES DU T.G.I. DE FORT DE FRANCE :
- (En cas de paiement en espèces, se munir de la somme exacte)

CENTRE DE FORMALITES DES ENTREPRISES - REPERTOIRE DES METIERS

Réception du public : du lundi au vendredi de 8h à 12h sauf le jeudi